



Le Maire de la ville d'Amilly
Officier de la légion d'honneur

Certifie que rien ne s'oppose
à ce qu'il soit délivré au Sr
Monsieur Antoine marchand
de parapluie originaire de Goubles
(Covèze) demeurant à Amilly
un passeport pour la Haye
(Hollande) où il veut aller exercer
sa profession

Amilly ce 2 Janvier 1861

Le Maire empêché
L'adj. Delfour



PASSE-PORT.

CONSULAT
DE
FRANCE.

à
ROTTERDAM.

N° 249.

SIGNALEMENT:

Age 36.

Taille 1m 60 cent.

Cheveux Châtains.

Sourcils 2.

Yeux gris-bleu.

Front ordinaire.

Nez petit.

Bouche moyenne.

Menton court.

Barbe Châtaine.

Visage oval.

Signes Particuliers:

}

Signature du Porteur:

A. Moulins

Par le Consul,
LE CHANCELIER DU CONSULAT:

P. Spantag



Registre des Recettes N° 429
Solvit Fr. 6. - Art. 48 du Tarif.

**Au Nom de S. M.
L'EMPEREUR DES FRANÇAIS,**

NOUS, CONSUL DE FRANCE,
Chevalier de la Legion d'Honneur,

prions M. M. les Officiers Civils et Militaires de laisser passer

librement *M. Moulins (Antoine)*

Marchand de parapluies

né à *Goullès (Corrèze)*

demeurant à *Goullès*

allant à *Goullès*

et de lui donner aide et protection en cas de besoin.

Le présent Passe-Port, valable pour *un an* a été

délivré sur *dépôt d'un passeport périmé d'un*

par nous le 6-7-1853 sous le N° 44.

Fait à ROTTERDAM, le *7* Septembre 1858

Le Consul de France,

et par autorisation
Le Chancelier

P. Spantag

1866. Le Consulat de Belgique
Hollanda le 7. 9/1858



Le Consul
Cherbourg

VIA VALENCIENNES LE 8
LE COMMISSAIRE SPÉCIAL DE POLICE

Delcourt

à Goullon le 25 juillet 1859



VIA VALENCIENNES LE 2 AOUT 1859
LE COMMISSAIRE SPÉCIAL DE POLICE

Delcourt



N° 3172, Reg. de Utrecht den 1 Augustus
1859, gaande naar Goullon (Frankrijck)
Namens den Hoof-commissaris van Politie
De Inspecteur van Politie.



J. van Veen

POLICE GÉNÉRALE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département du Cantal

Registre = 2 = N° 272.

SIGNALEMENT.

Le Sr Moutere Antoine
nati de Gaulta (Cantale)
demeurant à Aurillac (Cantal),
allant à La Haye (Hollande),
âgé de = 38 = ans, taille d'un mètre
60 centimètres

cheveux châtain front ordinaire
sourcils inf. yeux gris-rouge
nez petit bouche moyenne
barbe châtaine menton rasé
visage ovale teint rose

SIGNES PARTICULIERS :



PIÈCES DÉPOSÉES.

Une demande de passe

FAIT à Aurillac, le 2 janvier 1851.

Signature des Témoins :

Signature du Porteur :

